

6

Parc Auguste Badin

Création d'un parc

Typologie d'opération :

Requalification de friche (ancienne friche Badin) : réhabilitation de deux bâtiments existants pour une offre culturelle et renaturation du site

Localisation

Barentin (Seine-Maritime)

Communauté de communes Caux-Austreberthe



Informations générales et statistiques

MOA :

Commune de Barentin
Communauté de communes Caux-Austreberthe

MOE :

Agence Laure Planchais Paysage & Urbanisme

Année de livraison : 2025-2026

Surface de terrain d'assiette : 136 666 m²

Chiffres clés

Surface de plancher : 6 821 m²

Coefficient d'occupation du sol : 0,04

Coefficient d'emprise au sol : 0,01

Emprise au sol des bâtiments : 2 536 m²

Performance énergétique : pas d'éléments énergétiques, car les bâtiments sont en état d'une friche et aucuns travaux n'ont été réalisés depuis l'acquisition

Montant total des travaux (HT) : 20 000 000 €

Description sommaire du projet

La réhabilitation de ce lieu s'inscrit dans une démarche d'intégration paysagère, visant à valoriser son environnement naturel tout en favorisant la restauration et l'enrichissement de sa biodiversité.

Les aménagements ont été soumis à une consultation citoyenne par vote, offrant ainsi un outil participatif pour guider les décisions. Ces aménagements incluent la requalification d'un patrimoine industriel, mais aussi la reconquête du site par des fonctions sociales nouvelles et des fonctions environnementales. Cette approche renforce le tissu social de la commune en créant des lieux de rencontre et en enrichissant son paysage urbain.

Points forts et originalité

La friche Badin, située au cœur de Barentin, s'étend sur une surface de 136 666 m². Une procédure de requalification de cette friche est en cours afin de transformer cet espace en un parc accessible à tous. De plus, tous les aménagements sont pensés en collaboration avec les citoyens, grâce à un processus participatif, ce qui garantit leur implication dans les décisions concernant l'avenir de leur environnement urbain.

Ce projet d'aménagement a été proposé lors d'un concours d'architectes paysagistes.

Concertation avec différents acteurs : habitants, ouvriers, associations, élus, réunions techniques.

Objectifs SRADDET de référence

34 > Développer l'offre culturelle et sportive

46 > Limiter l'impact de l'urbanisation et des aménagements sur la biodiversité et les espaces naturels

